Fiduciaire Française D'Audit

Cyrille FLAMENT Commissaire aux Comptes

SARL ABAQUE AUDEXCOM
9 Rue Robert SCHUMAN
34430 SAINT JEAN DE VEDAS
RCS MONTPELLIER 813 242 740

RAPPORT DE COMMISSARIAT A LA TRANSFORMATION

DE LA SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEES

S.A.S inscrite sur la liste des Commissaires aux comptes près de la Cour d'Appel de Douai
37 rue des Anglais Appt B32 62152 HARDELOT
Tél : 06 34 32 65 44 ; Mail : cyrille.flament@wanadoo.fr
N° Intracommunautaire : FR 25 803564947 00023

SARL ABAQUE AUDEXCOM
9 rue Robert SCHUMAN
34430 SAINT JEAN DE VEDAS

Aux associés,

En ma qualité de commissaire à la transformation de la société « ABAQUE AUDEXCOM » et en application des dispositions de l'article L. 224-3 du code de commerce, nous avons établi le présent rapport afin de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R. 224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Cette mission a pour objectifs :
- de réaliser une analyse de la situation de votre société ;
- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres rapport au capital social.

Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier si le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social. Nos travaux ont consisté notamment à apprécier l'incidence éventuelle sur la valeur comptable des éléments entrant dans la détermination des capitaux propres des événements survenus entre la date des derniers comptes annuels et la date de notre rapport.

Notre analyse sur la situation de la société est la suivante :

♦ La société ABAQUE AUDEXCOM a été immatriculée le 01 août 2015 (RCS PERPIGNAN 813 242 740)

♦ La société est exploitée sous forme d'une SARL dotée d'un capital social de 65 000 euros ;

Mission du commissaire à la transformation

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondage les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si, compte tenu des évènements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthode comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels au 30/09/2024 est au moins égal au montant du capital.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Je n'ai pas relevé l'existence d'avantages particuliers.

Sur la base de nos travaux, j'atteste que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Le 15 mars 2025

A Paris

Fiduciaire Française d'Audit
Commissaire aux comptes
83 Rue des Anglais
Résidence Lindbergh - Appt A83
[illegible] THAIS BLOT
06 34 32 65 44
RCS 803 564 947 00023

M. Cyrille FLAMENT

Commissaire aux comptes